

Nolos fait l'acquisition de Skylegal

Je suis ravi d'annoncer que Nolos, une FinTech œuvrant dans le domaine des services financiers et légaux, fait l'acquisition de Skylegal techno juridique inc. et de Skylegal services juridiques inc., deux LegalTechs de Québec.

Cette acquisition faisant partie du plan stratégique 2022-2025 nous permettra d'intégrer nos plateformes technologiques et de consolider une offre complète pour nos clients leur donnant accès à des produits et services professionnels uniques les aidant à protéger leurs familles et ce qui leur est de plus essentiel.

Je suis reconnaissant envers tous ceux qui ont travaillé fort et contribué avec conviction afin de rendre cette transaction possible. Nolos est privilégiée de pouvoir compter sur l'expertise et l'expérience des co-fondateurs de Skylegal, Me Alexandre Roy et M. Rémi Bergeron, qui occuperont des postes clés et stratégiques au sein de celle-ci afin de contribuer à sa vision.

Rien ne change pour les 40 000 clients de Skylegal. En plus des produits qu'ils détiennent déjà, ceux-ci auront accès à des offres personnalisées, à des experts conseils financiers et légaux ainsi qu'à une gamme complète d'avantages et de services les habilitant à prendre le contrôle de leurs vies et de leurs patrimoines. Nolos est une entreprise fondamentalement en mission, motivée par le désir de démocratiser et d'élever la planification financière et juridique au niveau du bien commun.



Sachant que les iniquités sociales, légales et financières sont omniprésentes dans notre société et que celles-ci se manifestent dans nos familles et dans nos communautés, nous nous sentons interpellés d'agir.

Tandis que l'éducation reste la solution permanente pour les générations actuelles et futures ; aujourd'hui, nous devons miser sur des principes fondamentaux d'éveil, d'accès, d'initiation, et d'action afin d'avoir un impact réel et une expression sociale porteuse. Joignez-vous à nous pour changer les statistiques.

Jason Barakat

Jason Barakat

Président et Chef de direction